

L'art ancien des charbonniers

L'étude la plus complète sur la production de charbon de bois dans le Jura, est celle de Paul-Louis Pelet et de ses collaborateurs. Dans son ouvrage : Fer – charbon – acier dans le Pays de Vaud, ***, du mineur à l'horloger, Lausanne, BHV 1983, pp. 255 à 312, ces auteurs donnent une fine analyse de cette industrie pendant les nombreux siècles où elle fut en activité. Ils se sont basés essentiellement sur des actes notariaux, ainsi peut-être que sur différentes comptabilités.

Par ce texte remarquable, on comprend que cette industrie, quoique marginale, se passant tout entière en dehors des localités, avait d'importance autrefois, et cela dès l'industrialisation du Jura. Car pas de production de fer, que l'on peut constater dès la fin du XVe – début du XVIe, sans charbon de bois.

On remarque à cet égard combien grande fut l'emprise des métallurgistes de Vallorbe sur les forêts de la Vallée de Joux, territoire qu'ils considéraient volontiers comme le prolongement du leur à l'ouest. Et cela surtout après qu'ils aient probablement épuisé leurs propres forêts

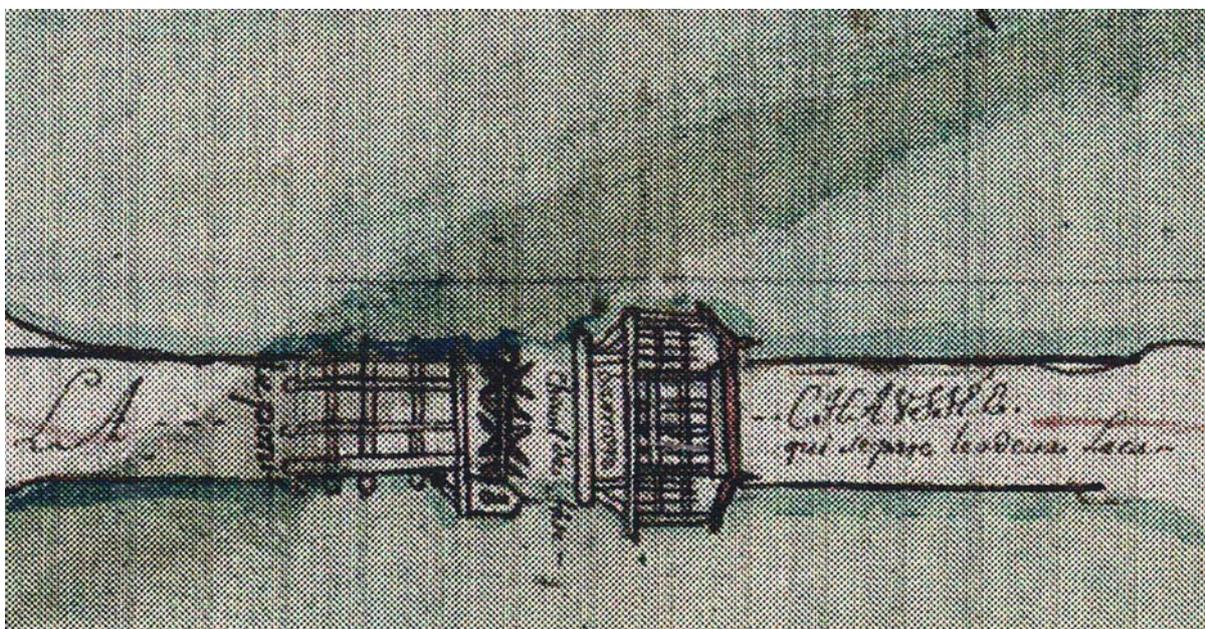
Cette emprise laisse des marques sur la cartographie ancienne. Ainsi J.-O. Vallotton, lui aussi de Vallorbe, a laissé plusieurs documents où se découvrent les barques charbonnières de ses compatriotes.



Carte maîtresse de J.-O. Vallotton. Originale à l'université de Yale, aux USA. On y voit des barques charbonnières sur le lac de Joux, et le pont entre ce lac et le Brenet, utilise sans doute une sorte de pont leviss pour laisser passer de telles embarcations. Vers 1710. Nous venons de lire un article du DHS qui décrit cette carte comme la seule de la Vallée au XVIIIe siècle, ce qui est manifestement faux, puisque le même cartographe en a réalisé une seconde, et que d'autre part il existe plusieurs cartes de cette région pour le même siècle, notamment sur la fin de celui-ci.



Autre carte de Vallotton, de 1709, original aux Archives de la commune de Vaulion. Les barques charbonnières, avec voiles, témoignent encore au début du XVIII^e siècle de la présence constante des Vallorbiens à la Vallée de Joux. Leurs entrepôts charbonniers sont établis à la Tornaz. Ci-dessous détail du pont de la Goille construit expressément pour laisser passer les barques, les deux lacs étant alors à niveau.

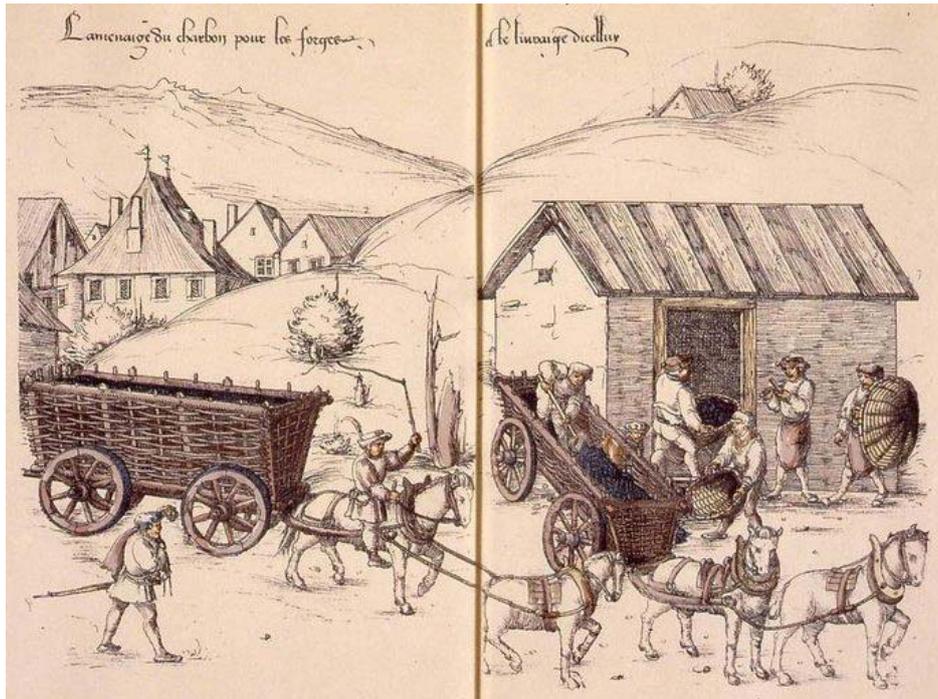


Construction très particulière du pont capable de laisser passer les barques charbonnières avec leur grand mât et leurs voiles.

On peut imaginer la somme d'effort qu'il faut, non seulement pour produire du charbon de bois, mais aussi pour le transporter de la charbonnière aux entrepôts de Vallorbe. Imaginons une fabrication dans les forêts de la commune du Chenit. Celle-ci réalisée et réussie, il faut charger le charbon sur un char, le descendre à l'extrémité ouest du lac de Joux. Sans doute ici l'entreposer dans une baraque conçue à cet effet, à moins que le chargement ne passe directement dans la barque charbonnière. Conduire celle-ci, à grand renfort de rames si aucun vent ne vient gonfler les voiles, jusqu'à la Tornaz, à l'extrémité nord-est du lac Brenet. Et là charger les brouettes pour aller jusqu'aux entrepôts. Plus tard de ceux-ci charger les sacs ou les corbeilles que transportent des mulets. On emprunte alors la route de l'Echelle, qui n'est pas plus facile qu'il ne le faut. On descend sur Vallorbe, on décharge dans les entrepôts des diverses forges. Et ensuite seulement on peut utiliser ce charbon qui a été chargé et déchargé trois ou quatre fois. Seul avantage, il n'est pas lourd !



Le col de la Pierre à Punex ou Pierre Punex, Bourgeois, 1822. On y découvre, quoique cela soit sur la fin déjà, le transport de Vallorbe à la Vallée à l'aide de mulet chargés de sacs de marchandises diverses, avec en ceux-ci ou en d'autres, en retour, la descente des dernières cuites de charbon de bois.



En des lieux plus aisés on pouvait utiliser ce type de char pour descendre le charbon du lieu de fabrication à l'entrepôt.

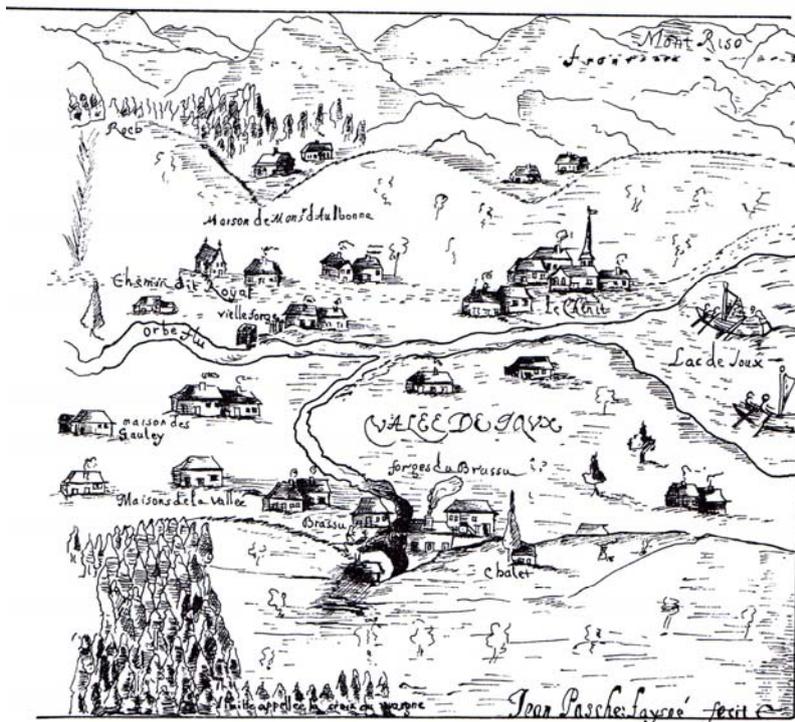


Figure 12/3. Carte de la partie supérieure de la vallée de Joux (fragment), dessinée par l'héraldiste Jean Pasche « L'aîné » de Morges en 1671 (Santschi, Catherine, 1975, p. 297-303). La plus ancienne image du hameau industriel du Brassus et des ruines du haut fourneau du Bas-du-Chenit. Sur le lac, deux barques charbonnières à proue élevée, à fond plat et à poupe carrée, mues par deux paires d'avirons à l'avant. La voile est carguée pour faciliter l'accostage. Pas de gouvernail, mais une rame rectrice, comme sur les « naus » du Léman (Pelet, Paul-Louis, 1946, p. 4-6).

La plus ancienne carte faisant état de barques charbonnières.

Le charbonnier

Feuille d'avis du district de la Vallée de Joux. – Le Sentier. 1934 : no 40 (4 octobre), 2^e f. p. 7 :

Le charbonnier était entré dans l'histoire. L'histoire, selon les uns, étant un perpétuel recommencement, le charbonnier aussi réapparaît. La guerre déjà l'avait tiré de sa léthargie. Aujourd'hui il bénéficie du contingentement. Rien de plus national que le bois de nos forêts. Usons du charbon national.

Le charbonnier a exercé en son temps et pendant un très longtemps un véritable empire sur nos contrées. Cent meules jamais éteintes embrumaient jadis notre ciel de leur âcre fumée. Cortège ininterrompu de mulets et chevaux descendant les sacs de toutes nos hautes combes, de tous nos hauts plateaux par tous les chemins à charbon. Par centaines on constate aujourd'hui encore les places à fourneau jusque dans les sites les plus reculés. Des générations et des générations y ont édifié, de père en fils, la meule familière, la meule familiale assurant leur subsistance. Car ce fut toujours une industrie de famille, une espèce de travail à domicile pour ceux qui ont élu domicile dans la forêt.

Travail rude et délicat, ne convenant pas au mercenaire, au salarié qui n'engage que le tiers de son temps, le tiers de son effort et le tiers de sa bonne volonté. Ici le métier veut tout de l'homme et tout son temps.

Dévouement absolu, fidélité totale à la tâche. Pas de place pour aucune de ces revendications qui aujourd'hui intervertissent et faussent la morale du travail en mettant au premier plan les intérêts secondaires particuliers au détriment de la masse utile que constitue l'entreprise.

L'amour du métier, c'est cela : s'y consacrer tout entier. C'est d'y trouver toute sa satisfaction et, pour finir, son gain. Quand la satisfaction y est, le gain paraît plus aisément suffisant et l'on découvre alors que la satisfaction ne dépend pas du gain uniquement. A ce moment on réalise un grand progrès intérieur... Ainsi avec les meules qui se rallument, renaît un contact avec une mentalité qui n'était plus.

Avec les meules qui se rallument, il se fait un redressement des valeurs. Les menus bois des forêts reviennent en honneur. La carbonisation les utilise de préférence. Le meilleur charbon est celui de la branche, de la tige de faible diamètre qu'on trouve dans la meule carbonisée dans sa forme primitive. On ne fait pas usage de gros bois fendus. Les menus débris au contraire peuvent être utilisés, à la seule condition que le bois soit sain.

Mais il en résulte qu'une meule renferme des milliers de tiges et de branches devant toujours être appropriées à la serpe avant d'être utilisées, car tout ce matériel innombrable doit être superposé, imbriqué, jointoyé de façon à laisser un minimum de vides, d'interstices. La meule doit former un bloc compact, condition première d'une carbonisation régulière et complète. Réunir sur places ces innombrables composants de la meule exige un rude effort, où c'est l'épaule

surtout qui est mise à contribution. Bâtir ensuite la meule est un art qui ne s'apprend pas du jour au lendemain. C'est un travail de spécialiste : lui seul sait l'exécuter rapidement et sûrement en donnant à l'édifice la consistance intérieure nécessaire, la forme extérieure voulue. Enfin vient le revêtement en terre sèche, formant une calotte étanche sur l'ensemble. Pour la réaliser, quelle manutention adroite et consciencieuse ! – De cette couverture dépendra entièrement la marche, le succès de la carbonisation. Et cette terre aussi ne tombe pas du ciel, il faut la prospector, l'extraire et l'apporter, souvent d'assez loin, par sacs pleins.

La meule est prête. Du revers de sa manche, le charbonnier essuie la sueur de son front. Il a bâti un abri des plus primitifs, sous un arbre tout proche ; couche étroite avec un matelas de dais, un seau d'eau, la marmite à polenta, un falot.

Le feu est communiqué à la meule par la cheminée aménagée au centre, au pied de laquelle une croix a été placée (*crux spes hominum*). Et le feu s'étend. Pendant huit à dix jours s'opérera la transformation lente du bois en charbon, conduit continuellement par l'opérateur qui ne quitte son chantier ni le jour ni de nuit. Toutes les deux heures au moins, le four doit être contrôlé, le tirage révisé ou modifié, accéléré ou modéré. Par moment le four doit être nourri, pour éviter qu'il ne s'affaisse. Dans une ouverture adroitement pratiquée, au milieu des volutes d'une fumée âcre, le charbonnier verse à l'intérieur des sacs et des sacs de courts bouts de bois qui soutiendront l'édifice. Manquer à cette précaution, c'est risquer un effondrement qui compromettrait toute la meule. Négliger de régler le tirage, c'est risquer l'incendie irrémédiable ou bien l'extinction. La carbonisation doit se faire progressivement et complètement, au fur et à mesure que le charbonnier dirige son feu. Tout à coup le tirage est funeste. Mais c'est toute une science que de deviner la marche cachée de cette carbonisation et de la diriger sûrement. Un changement de la température extérieure, du vent qui se lève, un orage qui éclate, tous ces facteurs imprévisibles exercent leur action sur le feu de la meule. Pas un instant, le charbonnier ne peut se dessaisir de sa surveillance. De jour et de nuit, il fait sa ronde et accomplit ses gestes professionnels comme des gestes d'incantation au clair des étoiles tremblotantes.

Dire qu'on nous accordait trois mois pour former, pour reformer un charbonnier ! – Quelle caricature serait sortie de là ! – Métier familial, ai-je dit et d'amour de la nature. Réconciliation complète, excluant le mal du pays de nos cités sur civilisées, éblouissantes et bruyantes. Le charbonnier, pendant la saison, fait un avec la forêt, avec la montagne, avec le silence de la nuit, un avec son métier. Il n'en partage la responsabilité avec personne. Lui seul est sûr de l'issue de cette aventure qu'est chaque nouvelle meule. Qui pourrait le relayer, qui le voudrait ? – Non, charbonnier est maître chez lui. Il ne peut se confier qu'à sa bonne étoile et il la suit du lever au coucher. Sa meilleure chance, c'est son œil, son bras, son flair. Les gestes nécessaires de son métier, il les a vus faire à son père, cent fois, mille fois et il en a hérité. Parce qu'il avait confiance, il les a imités, sans critique ni doute. Il les a dans le sang, dans les muscles et dans le

cerveau. Il ne les discute ni ne les réforme, ni les modernise. Métier familial, métier sûr, métier bon. Comme la nature au sein de laquelle il exerce, cette nature maternelle, pure et belle, éternelle aussi.

A.P.¹



Construction d'une charbonnière, sans doute dans le périmètre de la Vallée. Photo de René Meylan, vers 1925.

¹ Selon nous ce texte est à attribuer à Albert Pillichody, inspecteur forestier de la commune du Chenit à l'époque, et non pas à Auguste Pignet qui connaissait moins la forêt que son contemporain. Monsieur Jean-Luc Aubert, qui s'était lui aussi donné la peine de retranscrire ce texte d'après la FAVJ, avait dit à propos de ces quelques pages : « Nous faisons figurer ce texte sous toute réserve (dans un ouvrage consacré aux écrits divers du professeur Auguste Pignet). En effet, bien que manifestement signé « A.P. » ce document grandiloquent et moralisateur, de plus comportant de nombreuses erreurs d'orthographe dans l'original, nous semble d'une parenté très lointaine avec le reste de l'œuvre du professeur Auguste Pignet ».

Il n'en reste pas moins que ce texte « grandiloquent » possède un pouvoir évocateur impressionnant. Simplement qu'il se pourrait que l'auteur voit plus la beauté du métier que son côté impitoyable, quand il vous faut surveiller une meule pendant des jours et des jours, des nuits et des nuits, sans que vous ne puissiez vous permettre de dormir tout à fait, toujours à l'affût d'un incident quelconque pouvant arriver à votre charbon dans le processus de sa carbonisation.

UNE INDUSTRIE DU PASSÉ

La Revue du dimanche. - LX^e année, n° 27 (29 janvier 1928)

L'horlogerie ne s'est installée dans notre contrée que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Toutefois, bien avant cette date, de nombreuses personnes s'étaient vouées à l'industrie, car en plusieurs endroits existaient des hauts fourneaux, des fours à affiner le métal et des ateliers où l'on confectionnait des outils aratoires, des ferrures pour bâtiments, etc. La fabrication des clous, des couteaux notamment, se pratiqua longtemps au domicile de maints artisans dont l'outillage, on se le représente sans peine, devait être fort primitif.

Mais il est une industrie qui dans les siècles passés a occupé beaucoup de monde : c'est le charbonnage ou la fabrication du charbon de bois. Dans sa captivante histoire de la vallée de Joux, dont on ne saurait trop recommander la lecture aux jeunes générations, J.-D. Nicole y fait maintes allusions.

Est-il nécessaire de rappeler qu'en ces temps lointains, l'industrie charbonnière était le complément indispensable de celle du fer ? — Le charbon de bois était en effet le seul combustible dont on disposait pour la métallurgie du fer et de l'acier et naturellement les forêts constituaient la source où l'on puisait sans compter pour obtenir la précieuse matière. À cette époque le bois n'avait aucune valeur en lui-même. L'habitant le considérait comme son ennemi et tous les moyens lui paraissaient bon pour s'en débarrasser. Créer de la prairie et du pâturage : telle était l'idée maîtresse du colon nouvellement établi dans les joux noires. Le Risoud excepté, banalisé dès la conquête du Pays de Vaud par les Bernois, la plus grande partie de nos forêts ont été livrées à la carbonisation les unes après les autres, principalement celles du versant oriental, et un peu partout, même dans les coins les plus reculés, l'on retrouve les traces de l'industrie disparue, à savoir ces plates-formes circulaires, à la terre charbonneuse, sur lesquelles étaient édifiés les fourneaux.

On se représente sans trop de peine la succession des événements. Un industriel de l'époque avait-il besoin de charbon, il achetait le bois d'un vaste cantonnement. Un entrepreneur charbonnier et son personnel abattaient les arbres les uns après les autres, de la manière dont se pratiquent aujourd'hui encore les coupes blanches chez nos voisins de Derrière-le-Risoud. Rien ne restait de-

bout. Ensuite on passait à la carbonisation, en application du principe demeuré en usage jusqu'à nos jours, et qui consiste, non pas à brûler le bois, mais à le soumettre à une distillation permettant d'éliminer les éléments volatils et de récupérer le charbon qu'il contient. À cet effet, le bois débité est entassé en meules à l'intérieur desquelles on ménage des canaux de ventilation, puis mis à feu. Tôt après, la meule est recouverte de terre, la combustion se poursuit, mais au ralenti, sans flammes et peu à peu les substances volatiles s'en vont dans l'air sous forme de fumée épaisse et de vapeurs. Au bout de deux à trois semaines, l'opération est achevée et le bois de la meule est transformé en charbon. Mais pendant ce temps, le four en activité exige de la part du charbonnier une surveillance de tous les instants. La fumée bleuit-elle, c'est que la combustion, trop vive, doit être ralentie. Il y parvient en diminuant l'accès de l'air. S'épaissit-elle, c'est le contraire qui se produit et il s'agira d'ouvrir les orifices pour augmenter la ventilation. N'est pas charbonnier qui veut, le métier est délicat et réclame une expérience approfondie en même temps qu'une surveillance qui ne subit aucun relâche, pas même la nuit. Métier difficile, pénible, exigeant une santé de fer et un régime d'existence d'une extrême simplicité.

La carbonisation achevée, le charbon était mis en sacs, chargés sur des mulets qui le conduisaient soit directement au lieu de consommation, soit au bord du lac de Joux, d'où, par radeau, il était transporté à L'Abbaye, à Bonport où existaient d'importants établissements sidérurgiques pour l'époque. Des fers de mulets ont été retrouvés tout au fond de la sylve des Begnines et des traces de chemins, bien visibles encore aujourd'hui en de nombreux endroits, dans la région du Mont-Tendreet ailleurs, signalent les voies de dévestiture d'anciens fours à charbon.

On frémit à la pensée de l'aspect que devait présenter telle localité après le charbonnage. Plus un arbre debout ! Rien que des ruines, des pierailles mises à nu par la pluie, le vent ou le gel. Quoi, l'image de la plus absolue dénudation ! — Mais la Nature est infinie dans ses ressources. Qu'on la malmène, que l'on détruise son ouvrage, vite elle se remet au travail, et après un temps souvent très long, elle réédifie avec splendeur ce

que l'homme a anéanti. C'est ce qu'on peut voir partout dans nos montagnes où autrefois a sévi le charbonnage. Lentement, la forêt s'est relevée de ses ruines et maintenant, après quelques 150 à 200 ans, elle revêt de nouveau, de son manteau grandiose et sévère, les lieux d'où elle fut extirpée !

Qu'on ne croie pas que l'association des conifères reprennent immédiatement possession du terrain. Des générations diverses de végétaux la précèdent et préparent des conditions favorables à son installation. D'abord ce sont les fraisiers, les framboisiers et les hautes herbes qui s'emparent du sol dénudé. Puis vient la végétation des bois blancs, saules, chèvrefeuilles, sureaux, etc. et c'est à l'ombre et sous la protection de ceux-ci que prennent finalement pied les sapins introduits sous la forme de graines transportées par le vent. Plus [...] les lieux, les jeunes sapins atteignent et dominent leurs protecteurs. Ainsi et à la longue se reconstitue la sylve.

L'industrie charbonnière s'est maintenue chez nous jusqu'au commencement du XIX^e siècle, époque à laquelle l'industrie du fer, vivement concurrencée par l'étranger, a été abandonnée. Événement heureux, si l'on peut dire, car la persistance du charbonnage en grand aurait anéanti nos forêts à tout jamais. Pourtant, elle s'est conservée sous une faible échelle ici où là jusque vers 1900, pour alimenter certaines industries, forges, etc. et tirer parti d'assortiments ligneux invendables, situés dans des cantonnements très reculés et peu accessibles de la partie la plus sud-occidentale du Risoud.

Et l'on pouvait voir à cette époque déjà lointaine, à proximité de la ferme-auberge des Grandes-Roches, près du Brassus, tout un «village nègre», composé de très primitifs bâtiments en bois, servant les uns d'habitation et de quartier général aux charbonniers du Risoud, les autres de magasin à charbon. Moi-même, j'ai vu, voici plus de trente ans, des fours en pleine activité dans la partie la plus reculée du Risoud. Et vraisemblablement, on a quelque peine à se représenter les conditions ultra-primitives dans lesquelles les charbonniers, des Italiens bergamasques, vivaient auprès de leurs fourneaux. Pour logement une hutte inconfortable, formée de quelques pièces de bois dressées au-dessus du sol, le tout recouvert de larges plaques d'écorce de sapin. Le Risoud n'est pas le pays des sources. On n'y rencontre pas le plus petit filet d'eau et pourtant Dieu sait s'il en tombe dans le cours de l'année, surtout sous forme de neige. Mes charbonniers avaient résolu le problème de l'eau potable sous la forme bien simple que voici : comme on était

en juin et que de gros névés subsistaient dans les dépressions du sol, un sac rempli de neige était suspendu à une branche d'arbre et l'eau de fusion filtrant à travers le tissu, tombait goutte à goutte dans un seau placé en-dessous. Quant à l'eau de toilette, je suppose que la question ne se posait pas. Ces braves gens avaient l'air parfaitement satisfaits de leur sort, et les courants d'air à l'intérieur de la baraque, ainsi que les gouttières du toit et autres inconforts ne paraissaient guère les préoccuper.

On ne saurait qu'admirer la puissance de travail, la simplicité d'existence et la sobriété de tels hommes, vivant perdus au milieu des bois à deux heures de toute habitation. On reconnaît bien là les merveilleuses qualités de ces robustes populations italiennes dont nous ne pouvons nous passer pour l'exécution de tant de travaux. Aurait-on trouvé, à cette époque, des ouvriers suisses capables d'accomplir l'œuvre du charbonnage dans de pareilles conditions ? – Jamais ! Jadis, voici deux cents ans, il devait en être autrement et sans doute, l'existence de nos charbonniers indigènes devait ressembler fort à celle de leurs congénères italiens des temps modernes.

Aujourd'hui, la sécurité de nos massifs forestiers est complète, les bêtes sauvages, dangereuses à l'homme, ont disparu à tout jamais et n'importe qui peut s'aventurer au plus profond des bois sans courir le moindre risque de ce côté-là. «Dans le temps», c'était une autre chose. Les ours, les loups, hantaient les joux noires et il se pouvait que les charbonniers eussent maille à partir avec eux. Le métier avait donc ses dangers. Mais en ces temps lointains, il n'y avait pas que les charbonniers à redouter le loup. On raconte que les gens du Chenit qui s'en allaient au sermon du Lieu – avant la construction du temple du Sentier – portaient bel et bien le mousquet chargé.

Tous ceux qui ont lu les savoureux récits de Louis Favre, son *Jean des Paniers*, etc. ont gardé le souvenir de charbonnier du Creux-du-Van qui, pendant une nuit de veille auprès de son fourneau, eut la visite d'un ours ! – L'animal ne manifesta pas d'intentions hostiles, mais je gage bien que l'homme frissonna quelque peu. Et l'histoire n'est pas un mythe.

L'industrie du charbon au Risoud appartient maintenant au passé. Depuis quelque vingt ans, un réseau splendide de routes y a été construit, tant par l'État que par les communes, si bien qu'il est possible de pénétrer partout dans la forêt et d'emporter ses divers produits. Plus jamais on ne sera obligé de recourir à la carbonisation pour tirer parti de certains de ces derniers.

En pleine guerre pourtant, des fourneaux ont été allumés ici et là. C'est qu'il s'agissait pour les diverses industries de remplacer par du charbon de bois le charbon minéral d'origine étrangère qui n'arrivait pas. Furent utilisés à cet effet, des débris de coupe, grosses branches de sapin dont la substance infiniment serrée et compacte livre un combustible de première valeur. La fin de la guerre et le retour à des conditions économiques normales ont mis de nouveau un terme au charbonnage forestier. Est-il définitif ? – Rien ne le prouve, car en vertu d'un procédé, que M. F. Aubert, inspecteur forestier à Rolle s'efforce de populariser, le charbon de bois peut être utilisé avec succès à la traction des camions automobiles. Donc reverrons-nous des fourneaux à charbon s'allumer au fond des combes ou au sein des massifs pour en tirer parti, en vue de traction mécanique, de la multitude des débris qui jonchent le sol après une coupe et lentement pourrissent ? – C'est peu probable, car l'on travaillera d'une manière plus rationnelle, en utilisant des fours industriels spéciaux, transportables, distillant le bois en vase clos, dont le rendement est très supérieur, et qui de plus, permettent la récupération de la plus grande partie des produits volatils libérés par l'opération.

Donc, en c'est probablement fini avec le charbonnage du bois, tel qu'il s'est pratiqué si longtemps dans notre contrée et ailleurs. Le procédé avait son pittoresque, son charme rustique, ainsi

que d'autres choses du passé qui ont bien passé et ne reviendront plus. La roue tourne, des choses apparaissent à l'horizon de l'activité humaine ; elles s'en vont, d'autres prennent leur place, pas toujours pour le plus grand bien des bénéficiaires.

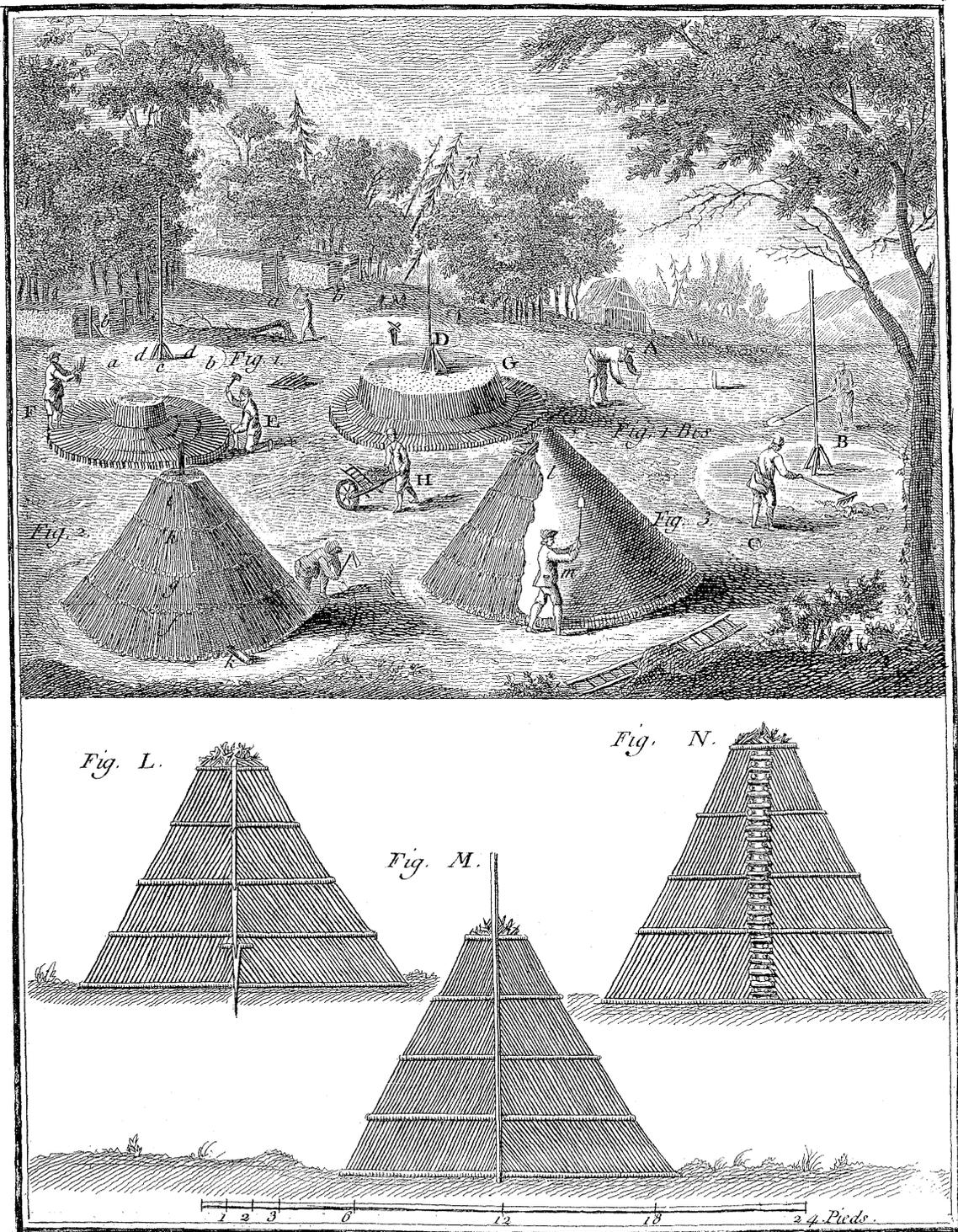
Toujours est-il que l'industrie charbonnière a contribué à augmenter, dans les temps passés, les ressources des gens de ce pays ; ressources, il ne faut pas l'oublier, qui devaient être fort modestes. Nos ancêtres, en effet, disposaient uniquement des produits d'un sol ingrat et l'on peut penser si leurs conditions d'existence étaient précaires et à la merci des conditions atmosphériques. Il est vrai qu'en ces temps-là, l'on se contentait de peu, que l'on ignorait les complications de la vie moderne et qu'après tout, ces gens n'étaient peut-être pas aussi malheureux que nous nous l'imaginons. Mais quelle figure serait la leur, si revenant sur la terre, il leur était donné de s'adapter à notre existence actuelle ? C'est peut-être le cas de dire que beaucoup d'entre eux préféreraient retourner à la vie simple et primitive qu'ils menaient auprès de leurs fourneaux allumés au milieu des noires joux.

Sam. AUBERT.

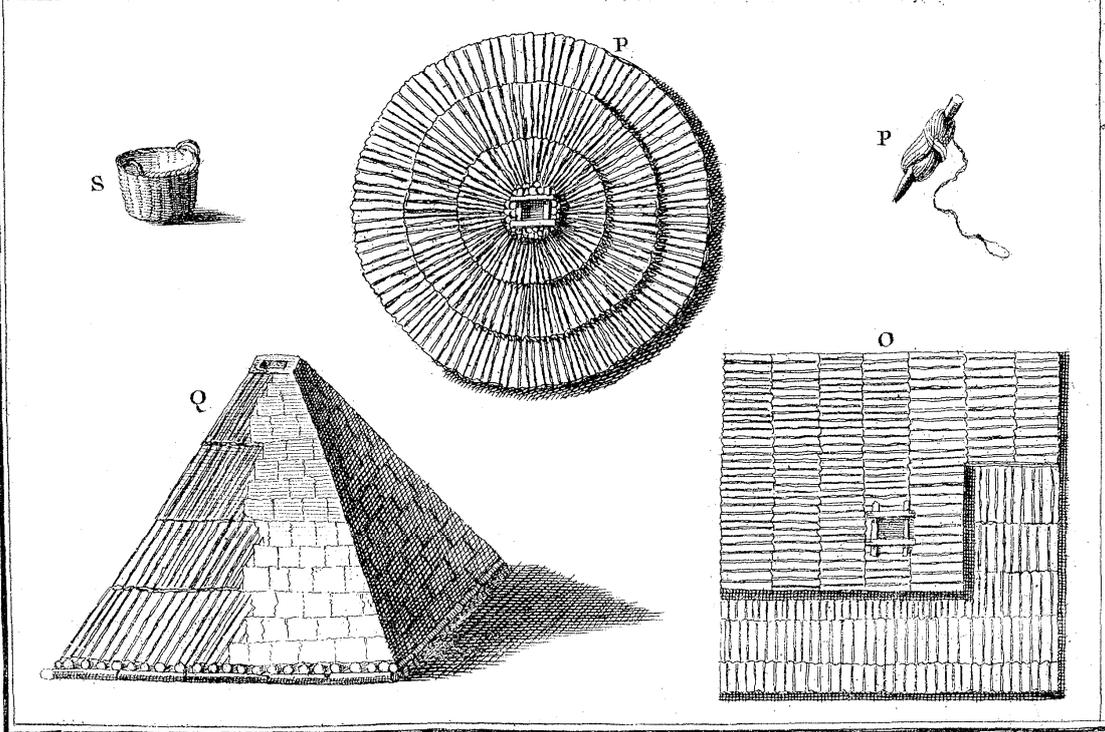
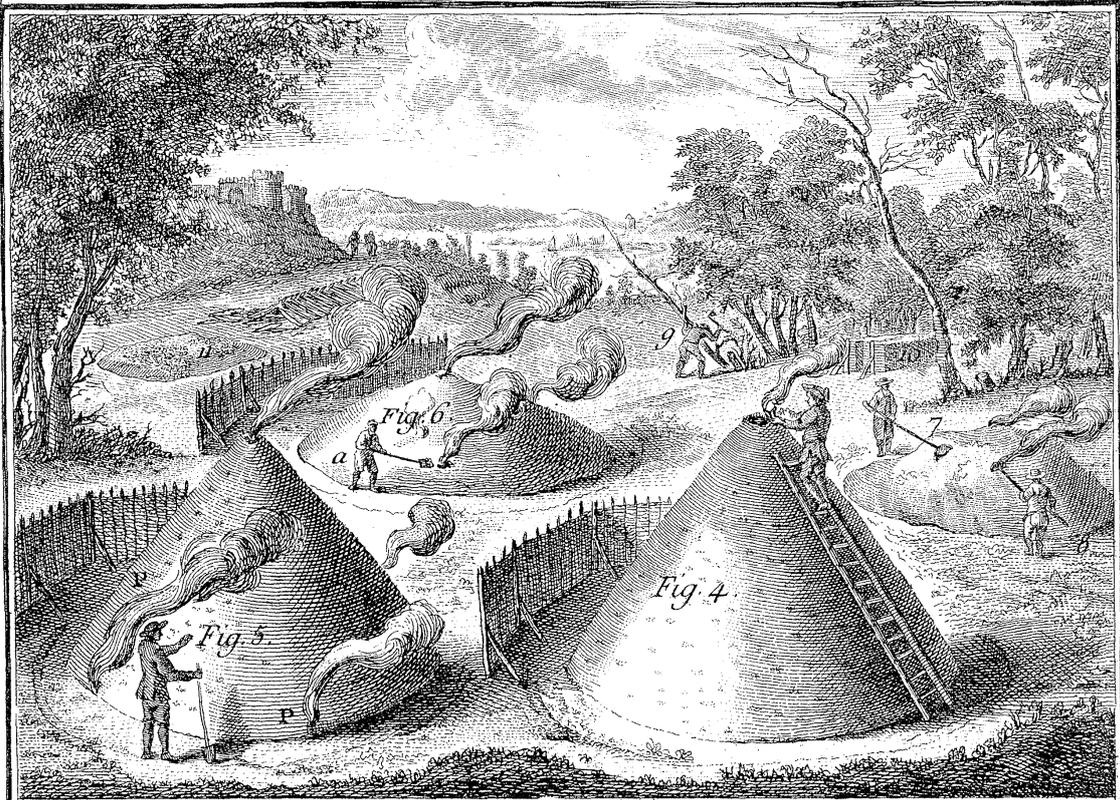
(Tous droits réservés.)

Transcription Jean-Luc Aubert de Genève.

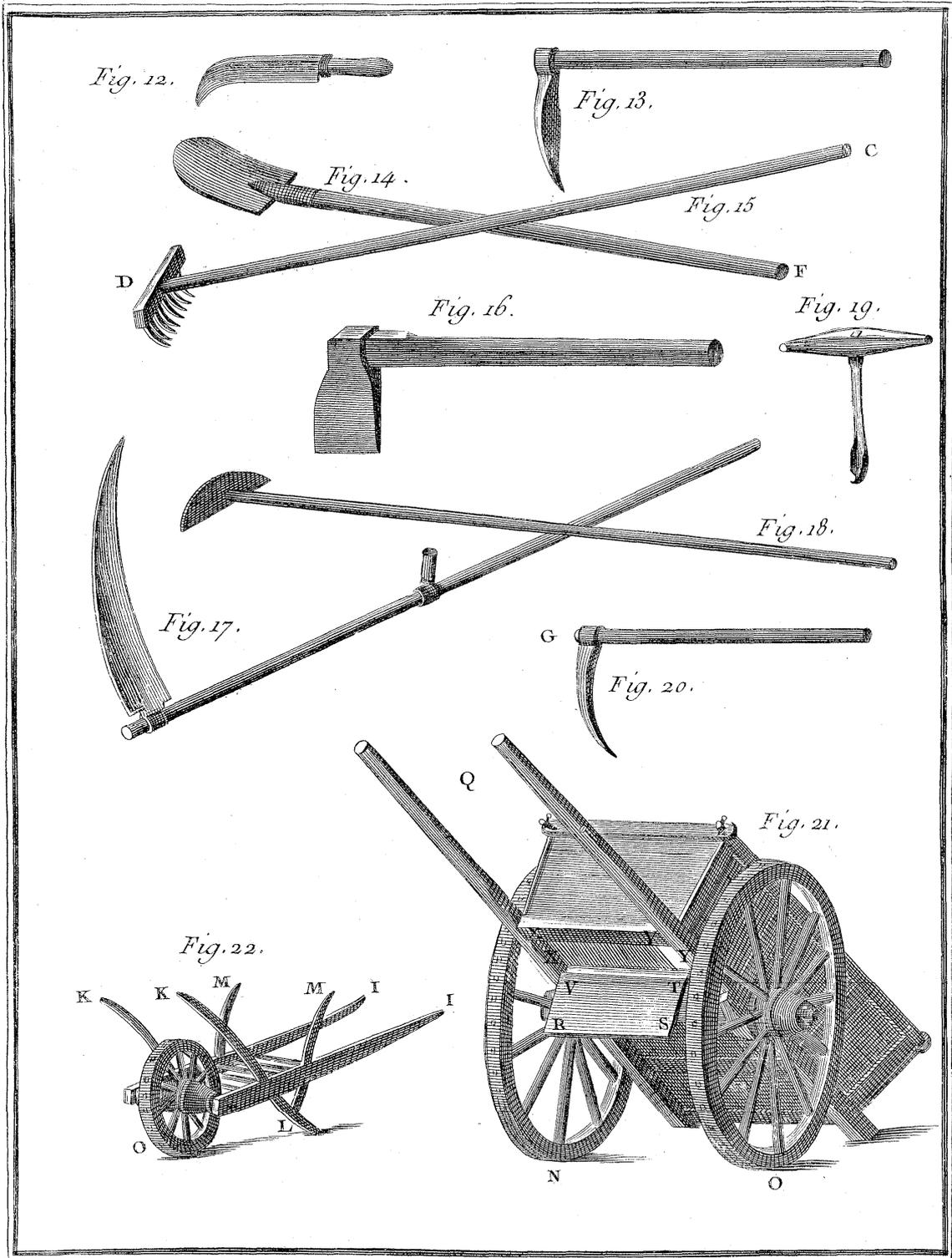
Planches tirées de l'Encyclopédie d'Yverdon, vers 1770 :



ŒCONOMIE RUSTIQUE,
Charbon de Bois.



ŒCONOMIE RUSTIQUE
Charbon de Bois.



OECONOMIE RUSTIQUE,
Charbon de Bois.

Nº. I.

Le haut de la Planche, constructions différentes de fourneaux à charbon.

Première construction.

Fig. A. Charbonnier qui trace au cordeau l'aire de la charbonnière.

B. Ouvrier qui aplanit l'aire de la charbonnière avec la pelle, après avoir planté au centre une bûche fendue en quatre par sa partie supérieure, et aiguisée par l'autre bout, pour commencer la cheminée.

C. Charbonnier qui aplanit l'aire au râteau.

D. Aire aplanie, où l'on voit au centre la bûche fendue avec les bâtons qui se croisent dans les fentes, ce en quoi consiste la première façon de l'arrangement du bois, et de la formation de la cheminée.

E. Charbonnier qui a formé son premier plancher, et qui en arrête les bûches par des chevilles.

F. Charbonnier qui répand sur ce plancher du menu bois appelé bois de chemise. On voit, même figure, la formation du premier étage du fourneau.

G. Le premier étage plus avancé, avec le commencement du second.

H. Charbonnier qui apporte le bois à la brouette.

Tous les autres étages qui vont en diminuant, à mesure qu'ils s'élèvent, et qui forment une espèce de cône, se construisent de la même manière.

Deuxième construction d'un fourneau.

Fig. I. Après avoir tracé et aplané l'aire, comme il a été dit à la première construction, au lieu de la bûche fendue en quatre, on plante au centre une longue perche ce, contre laquelle on dresse les bûches dont le premier étage sera construit. Cette perche formera la cheminée.

2. Fourneau de cette construction, dont tous les étages f, g, h, i, sont formés. L'ouvrier qu'on voit au pied de ce fourneau, bêche la terre, fait un chemin, et prépare de quoi le couvrir, soit avec de la terre, soit avec du frasin, s'il en a déjà. k, extrémité d'une autre perche qui va de la circonférence du fourneau jusqu'au centre, et qui ménage le passage qui servira à allumer le fourneau.

3. Figure qui peut également appartenir aux deux constructions, et qui en montre la dernière façon, qui consiste à former la chemise du fourneau. Le fourneau est tout couvert de sa chemise, excepté à sa partie inférieure, où on laisse une bande ou lisière sans chemise, pour donner lieu à l'action de l'air.

Troisième construction.

Fourneau pyramidal et recouvert de gazon, dont on voit la coupe verticale au bas de la planche, fig. N, et le plan, fig. O, Pl. suivante.

Le bas de la Planche.

Fig. L. Coupe verticale par le centre d'un fourneau de la première construction.
M. Coupe verticale par le centre d'un fourneau de la seconde construction.
Fig. N. Coupe verticale par le centre d'un fourneau de la troisième construction.

N°. II.

Le haut de la Planche représente les fourneaux en feu, ou la cuisson du charbon.

Fig. 4. Ouvrier qui met le feu à un fourneau de la première construction par le haut; car au fourneau de la seconde construction, le feu se met par le bas où l'on a pratiqué un passage, comme on voit en k, fig. 2.

- 5. Fourneau en feu.
- 6. Fourneau percé de vents. On voit un ouvrier qui lui donne de l'air.
- 7 et 8. Ouvriers qui polissent et rafraîchissent un fourneau plus avancé.
- 9. Ouvrier qui prépare du bois.
- 10. Bois coupé en tas.
- II. Fourneau éteint.

On appelle tue-vents ou brise-vents, les claies qu'on voit autour des fourneaux en feu, fig. 4, 5, 6.

Le bas de la Planche.

- Fig. O. Plan d'un fourneau de la troisième construction.
- P. Plan d'un fourneau de la même construction, mais de forme ronde.
- Q. Elévation perspective d'un fourneau de la troisième construction.
- R. Le traçoir, ou le cordeau.
- S. Panier à charbon.

Outils.

- Fig. I2. Serpe.///Fig. I7. Faulx.
- I3. Hoyau ou pioche///I8. Rabot.
- ///I9. Tariere.
- I4. Pelle. F, le manche.///20. Crochet G.
- ///21. La voiture à charbon.
- I5 Herque ou râteau de fer CD.///22. La brouette.
- I6 Cognée.//

Le travail du bois, par Auguste Piguet, Editions Le Pèlerin, 1986

L'industrie charbonnière. Elle fit apparition à la Vallée au temps des abbés de Joux, sans qu'il soit possible d'en préciser la date.

L'acte d'abergement à Vinet Rochat en 1480 du cours de la Lyonne stipule que l'abergataire pourra tailler tous les bois qu'il voudra, tant pour en fabriquer du charbon que pour autres usages.

Les fils de feu Vinet reconnurent en 1489, posséder un mas de terres et de prés d'environ 30 poses cis Charboneyres.

Il existait à la même époque, un peu plus à l'ouest des Charboneyres Vulliermyjn et des Charboneyres Piguet, exploitées à une époque antérieure. Il s'en suit que la conversion en charbon des forêts de la rive ouest du Brenet remonte peut-être à la première moitié du XVe siècle.

Les premiers usiniers de la contrée: les Rochat, Berney, Languetin, Pollens, Mayor, Varro et Rigaud de l'Abbaye; les Rochat des Charbonnières et de Bonport, jouissaient de la faculté de charbonner pour les besoins de leur industrie⁸. Il est à présumer que les maîtres de forges du Brassus et les de Hennezel du Bas-du-Cherit pouvaient en faire autant.

Des colons s'en mêlaient également, convertissant en charbon les dépaillies des arbres abattus et les menus bois "d'espurgade". Des meules s'élevèrent un peu partout. L'historien Nicole rapporte qu'en 1612, alors que la peste faisait rage, la Vallée resta indemne. On attribua le miracle aux fumées des meules qui purifiaient l'air et recouvraient le vallon d'une sorte d'écran.

Des abus inévitables se produisirent dans le charbonnage. Sage et prudent, le gouvernement bernois réglementa la production du charbon; il fallut désormais obtenir l'autorisation de l'autorité locale et la sanction du bailli pour ouvrir une charbonnière. Le règlement des bois enjoignit aux forestiers de dénoncer tout individu surpris à charbonner indûment.

L'érection de meules fut autorisée dans les lieux arides et écartés seulement. L'un des gouverneurs se rendait sur les lieux pour marquer les "ordons" aux ouvriers.

Les trois communes, souvent à court d'argent, faisaient parfois charbonner des étendues considérables de bois, se partageant le bénéfice. C'est ainsi qu'en 1749 elles vendirent des poses de bois, tant à la Racine qu'à la Rolaz. Elles retirèrent de 6 à 7 batz par char de charbon.

Le charbonnage exercé près des limites causa maintes difficultés. Avec Vallorbe tout d'abord. Une transaction intervint en 1569. Burchart Naegeli, bailli de Romainmôtier, fonctionna comme surarbitre.

Les trois communes entrèrent en conflit avec celles du baillage d'Aubonne et pour la même raison. Le bailli ayant condamné des particuliers de la Vallée pour charbonnage, fait, soi-disant arbitrairement, dans les parages du Marchairuz, les autorités prirent fait et cause pour les charbonniers improvisés. Elles refusèrent avec obstination de payer au bailli un droit de charbonnage quelconque (1776). Le litige fut porté à Berne. Les gens de la Vallée ne jouissaient-ils pas, de temps immémorial, de leur droit de bochérage jusqu'à la ligne de partage des eaux ?

L'une des communes combières cherchait-elle à rouler ses voisines en faisant charbonner à leur insu, un procès s'en suivait inévitablement. Tel fut le cas de l'Abbaye en 1707.

Les charbonniers clandestins usaient de ruse pour tromper les forestiers. L'un des premiers découvrit un jour une légion de troncs fraîchement coupés, mais recouverts de mousse. Les délinquants avaient opéré non loin de la frontière française. Ils avaient eu le temps de transporter le charbon à Morez (1739). On ne leur pouvait rien.

Une autrefois, ce fut un coutelier. Dénoncé par un envieux, il dut payer l'amende après confiscation de sa meule.

Après l'accord de 1549, Vallorbe continua à employer une certaine quantité de charbon fabriqué à la Vallée. En 1705, la commune du Lieu vendit, aux fins de charbonnage, son bois de la Biolettaz aux maîtres de forges Amey et Buloz. Des voituriers des Charbonnières conduisaient du minerai au Brassus, puis en ramenaient en "contre-voiture" des sacs de charbon destinés aux forges de Vallorbe.

Toutefois, une bonne partie de ce charbon se transportait par eau,

de la "tête du lac" ¹⁰ à la Tornaz ¹¹. Une sorte de jetée en bois, le "bétandier", facilitait l'embarquement et le débarquement de la marchandise. Les pilotis de l'un de ces pontons apparurent lors de la sécheresse de 1921. L'on découvrit à leur pied de nombreux débris de charbon qui firent le bonheur de maints horlogers. Exempts de cavités pleines de gaz, ces charbons si longtemps immergés brûlent avec une flamme égale, sans produire ces explosions propres aux charbons de fabrication récente.

À la Tornaz un vaste hangar servait à remiser le charbon. De ce point, le transport s'effectuait à dos de mulet. Deux sacs se faisaient équilibre sur le dos de ces patients animaux. À mi-distance de Vallorbe, sous des rochers surplombants, les conducteurs aimaient à faire halte. On y voit encore, gravées dans un calcaire au grain tendre, leurs initiales, parfois leur marque de maison.

Longtemps nos charbonniers furent gens du pays. Puis apparurent des spécialistes étrangers.

L'industrie charbonnière perdit peu à peu son importance pour devenir exceptionnelle. Les derniers charbonniers exercèrent leur art avant la guerre de 14. Ces vaillants Bergamasques avaient construit Derrière-les-Grandes-Roches, une série de huttes des plus pittoresques. Bientôt la petite communauté se vit qualifiée de village nègre. Peu après le retour de la paix, la dureté des temps sonna le glas de cette intéressante industrie.

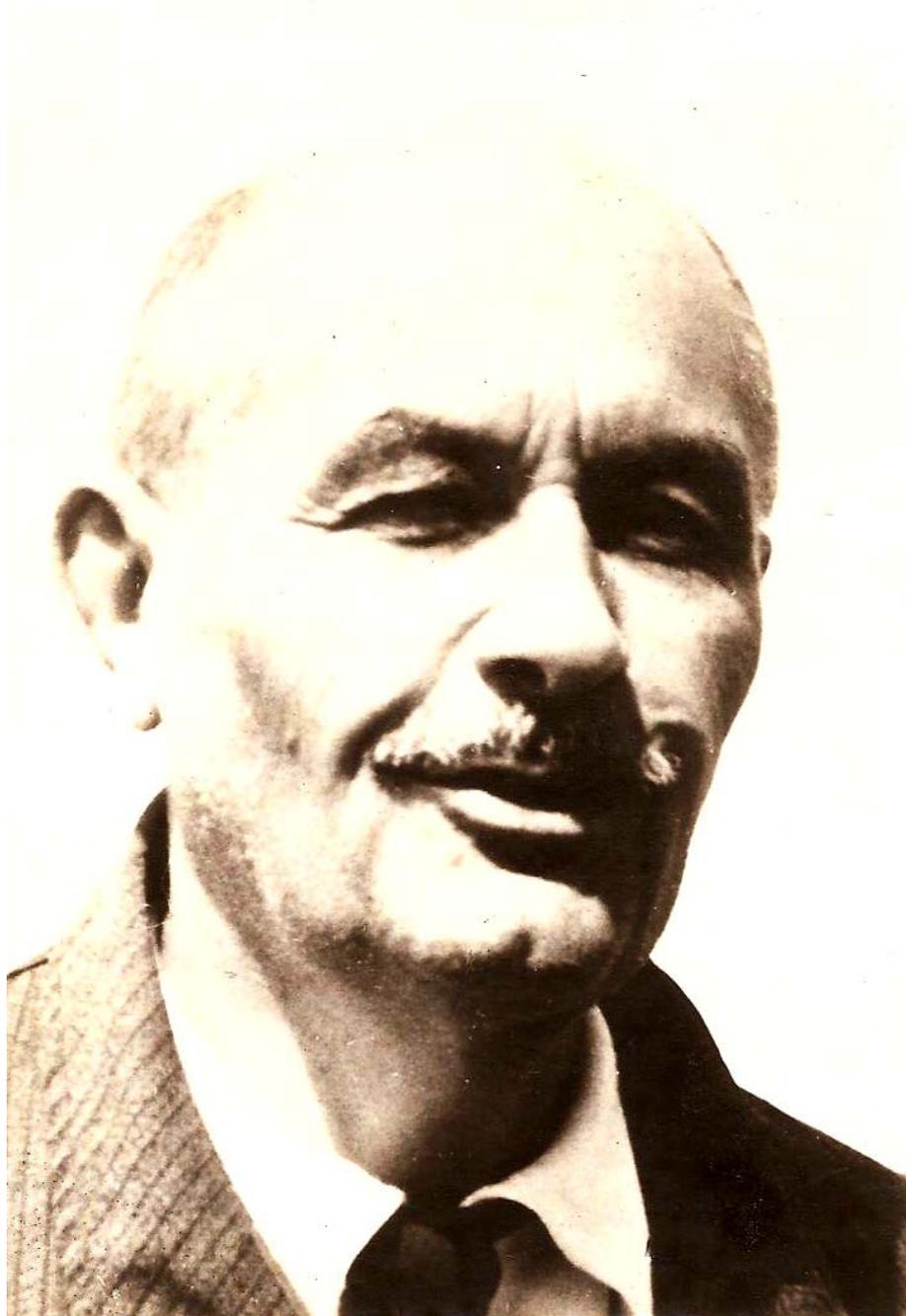
Reste-t-il à cette heure des vestiges des charbonnages du temps jadis ? Si ! Les multiples places à charbon, des espaces circulaires de 5 à 10 mètres de diamètre, rigoureusement plats. Des siècles ont pu s'écouler dès la disparition des meules, seul un maigre gazon habille leur emplacement. Aucun arbre n'a encore réussi à y prospérer. Un naturaliste en expliquerait sûrement le pourquoi.

L'historien local Lucien Reymond qualifie de "fauldes" nos anciennes charbonnières. Ce terme, emprunté à l'ancien français ¹², ne fut jamais populaire chez nous.

Le sol des places à charbon est imprégné d'une fine poussière noire, le "fazi" (fraisil en bon français). En 1846, lors de la maladie des pommes de terre qui désola l'Europe occidentale, on parvint chez nous à enrayer le fléau en remplaçant le fumier par du fraisil.

En terrain pierreux apparaissent quelquefois, aux abords des

ex-charbonnières, des vestiges des huttes des gardiens. Hautes de moins d'un mètre, elles se composent de quatre dalles disposées de champ: une aux pieds, une à la tête du dormeur; les deux autres juxtaposées à sa droite. Le côté tourné vers la meule demeurait ouvert. Il s'agissait de dormir d'un oeil seulement. Un instant d'oubli pouvait causer un désastre. De l'ex-toiture, sûrement de bois, rien ne subsiste.



Auguste Piguet (1874-1960)

